

Aidez le maire de Mandelieu qui demande à H&M d'interdire le voile à ses employées

écrit par Christine Tasin | 15 juin 2017

En voilà un qui est à l'écoute de ses administrés.

Et voilà des administrés qui tiennent à leur identité et au respect de l'égalité hommes-femmes.

H&M, une fois de plus, veut imposer dans les faits le port du voile en entreprise. Et hop des employées voilées à Mandelieu-la-Napoule.

Signalement et protestations de citoyens auprès de leur édile, et celui-ci réagit en envoyant la lettre ci-dessus.

En vain.

H&M affirme que la loi n'interdit pas les signes religieux dans les entreprises. Ce qui est vrai hélas, et il faut même se battre pour pouvoir les interdire... Et que son règlement intérieur prévoit que les femmes aient le droit de manifester leur religion.

"L'entreprise a répondu au courrier en rappelant que notre règlement intérieur permet à chacun de nos collaborateurs de s'habiller comme ils le souhaitent dans les limites fixées par la loi. Notre règlement intérieur n'interdit rien que la loi n'interdise elle-même".

Bon, après l'affaire du burkini, on s'y attendait...

Mais fallait-il vraiment que le Ministère de l'Intérieur s'en mêle et désavoue son maire via l'Observatoire de la laïcité (créé par Hollande pour imposer l'islam en France) ?

Sur le plan juridique, le maire fait fausse route, a cependant estimé l'Observatoire de la laïcité, dépendant de Matignon.

En effet, analyse-t-il sur son compte Twitter, *"la neutralité s'impose aux services publics, pas aux entreprises privées. La mairie méconnaît la laïcité et s'immisce dans 1 affaire privée"*.

http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/cote-d-azur-un-maire-demande-a-h-m-de-prinscrire-les-vendeuses-voilees_1917761.html#LLeK48YLszMKF26P.01

Et ce n'est pas fini... Macron ne voit aucun problème au voile, au contraire.

Marine, au contraire, voulait l'interdire même dans l'espace public... Mais les Français ont considéré que cela n'avait pas d'importance. Tant pis pour eux. Tant pis pour nous. Tant pis pour les femmes.

Mais on n'est pas obligé de subir sans rien dire, on peut agir pour défendre la liberté fondamentale des femmes, celle de ne pas être voilée, celle de dire non à l'islamisation :

Alors, une fois de plus, la parole et l'action appartiennent aux usagers.

Protester, pleurnicher derrière l'ordinateur, ça ne suffit pas. Passez à l'action.

Le voile vous dérange ?

Qui vous oblige à aller faire vos achats chez H&M ?

Qui vous empêche d'aller distribuer à l'entrée du magasin, dans les boîtes aux lettres, sur les marchés ce petit tract à imprimer ?

[tract-voiles](#)